



SM départemental pour l'élimination des déchets ménagers et assimilés (Siren : 258700251)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

### Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Panazol
Arrondissement	Limoges
Département	Haute-Vienne
Interdépartemental	non

### Date de création

Date de création	24/04/1997
Date d'effet	24/04/1997

### Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Alain AUZEMERY

### Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	ZA du Prouet
Numéro et libellé dans la voie	59 Rue de la Filature
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	87350 PANAZOL
Téléphone	05 55 12 12 87
Fax	
Courriel	SYDED.87@wanadoo.fr
Site internet	www.SYDED87.org

### Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

### Population

Population totale regroupée	168 181
Densité moyenne	33,48

## Périmètres

Nombre total de membres : 12

- Dont 11 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
87	CC Briance-Combade (248719338)	CC
87	CC de Noblat (248719361)	CC
87	CC des Portes de Vassivière (248719353)	CC
87	CC du Val de Vienne (248719288)	CC
87	CC Élan Limousin Avenir Nature (200066512)	CC
87	CC Gartempe - Saint Pardoux (248719262)	CC
87	CC Haut Limousin en Marche (200071942)	CC
87	CC Ouest Limousin (200066520)	CC
87	CC Pays de Nexon Monts de Chalus (200070506)	CC
87	CC Porte Océane du Limousin (200059400)	CC
87	SICTOM de Sud Haute-Vienne (258718741)	SM fermé

- Dont 1 organisme public :

Organismes adhérant au groupement
DÃ©partement de la Haute-Vienne (228708517)

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</p> <p><i>Le syndicat a pour objet, la mise en oeuvre du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés :</i></p> <p><i>-Compétences exercées de plein droit pour l'ensemble des collectivités membres : le traitement, la mise en décharge des déchets ménagers et assimilés ainsi que les opérations de transport, de tri ou de stockage qui s'y rapportent ; la collecte sélective des déchets ménagers et assimilés en apport volontaire comprenant le renouvellement, l'équipement et l'entretien de conteneurs éco-points de stockage temporaire des matériaux, mais également la levée des colonnes, le transport, le tri et la valorisation des matériaux collectés ; la gestion et l'exploitation des déchèteries. - Compétences facultatives : la collecte traditionnelle des ordures ménagères et déchets assimilés en porte à porte ou en apport volontaire, la collecte sélective des déchets ménagers et assimilés en porte à porte.</i></p> <p>A la carte : La compétence a été conservée par : Vicq-sur-Breuilh, Communauté de communes Briance Combade, Communauté de communes l'Aurence et Glane Développement, Communauté de communes du Haut Limousin, Communauté de communes Vienne Glane, Communauté de communes des Monts de Châlus, Communauté de communes de la Vallée de la Gorre, Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de ST YRIEIX-LA-PERCHE ET NEXON, Communauté de communes du Val de Vienne, DEPARTEMENT DE LA HAUTE VIENNE, Syndicat Intercommunal de Collecte et de Transport des Ordures Ménagères de BESSINES SUR GARTEMPE, Communauté de communes du Pays de la Météorite, Syndicat Intercommunal de Collecte et de Transports des Ordures Ménagères du canton de CENTRE BASSE MARCHE, Communauté de communes des Monts d'Ambazac et du Val du Taurion, Communauté de</p>

## Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)